

ont été évaluées depuis toujours à \$4·86 $\frac{2}{3}$ par livre sterling, quoique depuis le 21 septembre 1931 la livre sterling se fût maintenue au-dessous de ce chiffre durant deux ans, tombant jusqu'à \$3·70; la valeur réelle des importations du Royaume-Uni se trouvait donc fortement exagérée. Plus récemment lorsque la valeur d'échange de la livre remonta au-dessus du pair, les importations du Royaume-Uni se trouvèrent de même sous-évaluées. La perturbation dans les niveaux du change des autres pays a conduit à de semblables inexactitudes et à l'attribution de valeurs arbitraires à leurs devises, comme dans le cas des importations du Japon.

De 1920 au 31 mars 1935 il existait une autre discordance, dans l'évaluation des importations du Royaume-Uni, au sujet des spiritueux qui constituent un item important de nos importations de ce pays. L'évaluation des importations canadiennes de spiritueux du Royaume-Uni durant cette période comprend la taxe d'accise britannique en plus de la valeur d'exportation britannique, soit une majoration de plus de \$200,000,000 au cours de la période 1920-1934. Depuis le 1er avril 1935, l'évaluation ne comprend pas le droit d'accise.

(2) Même là où les statistiques couvrent exactement la même période, certaines quantités de marchandises se trouvent en transit au commencement ou à la fin de la période et ne sont plus dans le pays exportateur ou importateur.

(3) Les plus grandes discordances, cependant, proviennent de l'impossibilité de déterminer le pays de destination ultime des exportations ou le pays d'origine réel des importations. Une proportion considérable des exportations canadiennes sur les pays d'outre-mer (10·8 p.c. en 1939) est expédiée par les ports des Etats-Unis. Une partie en est créditée aux Etats-Unis par des pays importateurs. Par exemple, les exportations canadiennes de céréales passent souvent, en régie, par les Etats-Unis. La plus grande partie de ce grain part du Canada en consignation pour le Royaume-Uni, mais de grandes quantités sont plus tard détournées vers l'Europe continentale ou d'autres pays et une certaine quantité est gardée en régie pour consommation aux Etats-Unis. Ainsi, les registres canadiens d'exportations au Royaume-Uni peuvent donner \$100,000,000 ou plus de marchandises canadiennes reçues par le Royaume-Uni, alors qu'il y a déficit d'une somme correspondante aux exportations déclarées comme allant à d'autres pays d'outre-mer; de même, beaucoup de grain des Etats-Unis passe en transit par le Canada pour être expédié de Montréal, de sorte que les autres pays l'indiquent fréquemment comme importation du Canada tandis qu'aux Etats-Unis il est inscrit comme exporté au Canada. Comme il est dit plus haut, les achats de marchandises en régie en Angleterre, en Allemagne, en Belgique et en France sont inclus dans les importations que le Canada fait de ces pays, mais ne sont pas compris par ces pays dans leurs exportations au Canada.

Pour étude plus détaillée de ce sujet, voir pp. 31-38 du Rapport Préliminaire condensé sur le commerce du Canada, 1939, publié par le Bureau Fédéral de la Statistique.

Classement de l'or dans les statistiques du commerce.—Les exportations d'or, dans les statistiques du commerce canadien, se répartissent entre l'or monétaire et l'or non monétaire. Les exportations d'or monétaire sont celles qui déterminent une diminution correspondante dans les réserves d'or monétaire du Dominion. Toutes les autres exportations d'or (désigné comme non monétaire) sont indiquées comme de la marchandise et sont comprises dans les exportations totales de marchandises.

Le fait que l'or est un métal monétaire lui confère certains attributs particuliers qui le distinguent des autres denrées. En particulier, le mouvement de l'or dans les échanges internationaux est presque exclusivement déterminé par des facteurs mo-